102e ANNEE
DECEMBRE 2008
N° 12

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

WERY Auguste 1976-2953
Lijsterbessenlaan, 24
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : M. A. NOOTENS
place Terdelt 2, Bte 20
1030 Bruxelles.
Tél. 02 242 41 45

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

Site : http:// pegase-activites.skynetblogs.be

TRESORERIE : C.C.P. **000-0147212-63** CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 02 242 41 45 - Alex NOOTENS

COTISATION : **€ 14,00**
Jeunes (moins de 31 ans) : **€ 7,50**
Jeunes (moins de 17 ans) : **€ 1,00** (sans envoi de programme)

ASSURANCE FACULTATIVE : **€ 1,50** - pédestre
€ 2,00 - pédestre/cycliste

Les articles n'engagent que leurs auteurs

IMPORTANT

Le Trésorier se tient, dès à présent, à votre disposition pour recevoir vos cotisations pour l'année 2009.

Membre adhérent : **€ 14,00**
Moins de 31 ans : **€ 7,50**
Moins de 17 ans : **€ 1,00** (sans envoi de programme)
Membre A.S.B.L. : **€ 2,50** (en supplément de la cotisation normale).
POUR MEMOIRE : Les membres de l'A.S.B.L. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans et dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale.

Nous insistons particulièrement pour que les paiements des cotisations soient effectués par **virement** au compte **000-0147212-63** du Cercle Pégase.

Assurance pédestre : **€ 1,50***
Assurance pédestre + RC cycliste : **€ 2,00***
* N.B. : couvrant votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre 2009.

Alex Nootens

Pour rappel, il n'est pas trop tard, mais il est grand temps de signaler à Robertine CLARK (jonasclark@skynet.be) votre souhait de recevoir désormais votre revue sous forme électronique (pour détail, voir revue de novembre 2008).

ATTENTION : PAS DE SEANCE MENSUELLE EN DECEMBRE

Le Comité se réunira le **jeudi 4 décembre** à 20h30 chez L. & L. VANDERMEIREN, place Terdelt 2 à 1030 Bruxelles.

Renouvellement annuel du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif sont, comme chaque année, sortants et rééligibles.

Les candidatures éventuelles doivent être adressées par écrit à la Présidente, Mme Lucette VANDERMEIREN, place Terdelt 2 bte 8 à 1030 Bruxelles, avant le 31 décembre.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE DECEMBRE

Responsable : Micheline BROIER, Avenue des Gerfauts 8, Bte 14, 1170 Bruxelles.
Tél. 02 660 95 23. Courriel : michebroier@tele2allin.be

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** a lieu à **13h45** et le départ à **14h** précises.
Les pilotes sont Marc (02 215 14 07), ou John (02 347 29 97).
En cas de fortes pluies veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

Jeudi 4 - Réunion drève du Rouge Cloître à **Auderghem**.
Pilote : Marc ou John.

Jeudi 11 - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**.
Pilote : Marc ou John.

Jeudi 18 - Réunion au 1er parking de la drève de Lorraine à **Uccle**.
Pilote : Marc ou John.

Les sorties du Jeudi reprendront à partir du 15 janvier 2009.

C'est par un agréable souper que s'est terminée la saison 2008 des cyclistes et maintenant pensons à la saison 2009.
Pour préparer les sorties de l'été, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. On aimerait recevoir toutes les propositions de pilotages avant le 15 janvier 2009 soit par courrier soit par mail à Micheline Broier. Merci d'avance pour votre aide.

NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES DE DECEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2, Bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

Allure de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure
M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h
R = Rapide : plus de 4,5 km/h.
Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté.

!!! ATTENTION !!! - Les horaires de la SNCB disponibles lors de la confection de la revue ne sont valables que **jusqu'au 6 décembre.** En cas de doute prière de se renseigner auprès des pilotes.

7 - **Arbres remarquables de Belgique (24e étape) : Cèdre bleu et Ifs d'Irlande**
Réunion gare Centrale à 7h50. Départ en train à 8h12 pour Braine-le-Comte. Arrivée à 8h41.
22 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h) - Favarge, Bois de Rebecq, Les Hauts Trieux, la Grande Haie, Rebecq (PN), Quenast, Bois du Chenoi, Coeurq, Stéhou, Tubize. Retour en train.
18 km - M - Luc VANDERMEIREN - Même région, même PN.

14 - **Le Hageland à la Sainte Odile** - Rendez-vous gare Centrale à 7h40. Départ en train pour Vertrijk à 8h01 via Louvain.
22 km - M + L - Patrick VERMEULEN (02 250 07 16 jours et heures scolaires uniquement). Butselbos, Boskant, Pellenberg, Lovenjoel, Institut Ave Regina, Institut Salve Mater, Haasrode (PN), Ekstermolen, Bois de Heverlee, Heverlee-gare. Retour en train à l'heure 23 pour Bruxelles via Louvain ou en bus aux heures 13, 49 et 58 pour la gare de Louvain et de là train pour Bruxelles.

21 - **21 km - M - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** - Départ à 9h30 du terminus du tram 44 à Tervuren (tram à prendre minimum 25 minutes avant à Montgomery). L'Arboretum, Notre-Dame-au-Bois, Molenberg, Hoeilaart (PN), Varkensgat, Tambour, Blankendelle, Rouge-Cloître, Herrmann-Debroux (métro).

28 - **21 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Réunion gare Centrale à 7h50. Départ en train à 8h19 pour Anvers-Central. Arrivée à 8h57. A pied jusqu'à la Franklin Rooseveltplaats (5 minutes) où bus pour Maria-ter-Heide. Canal anti-tank des années 30, bois de Inslag, parc de Brasschaat, Peerdsbos, LGV et autoroute Anvers-Breda, domaine Vorderstein, canal d'Anvers à Turnhout, Schoten (PN), canal Albert et Hoogmolenbrug, domaine Ertbrugge, Rivierenhof et ses arbres remarquables. Retour en tram 24 pour Anvers-Central où train pour Bruxelles.

J1/1 - **18 km - M - pilote à désigner sur place** - Départ à 10h15 du terminus du tram 44 à Tervuren (tram à prendre minimum 25 minutes avant à Montgomery) Promenade circulaire en Forêt de Soignes.

4/1 - **Arbres remarquables de Belgique (25e étape) : Un arbre et des ruines** -
22 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h) - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 8h01 pour Testelt via Louvain. Arrivée à 8h52. Le Demer, Zichem, Montaigu (PN), Vinkenberg, Kaggevinne, Diest. Retour en train via Louvain.
- **18 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Même région, même PN.

RANDO PLUS - MOIS DE DECEMBRE

Roland (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42) et Chantal (02 384 75 69) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.
Site Internet : http://www.randoplus.be - Courriel : chantal.tellier@randoplus.be

POUR TOUTES LES BALADES : il est toujours préférable de contacter le pilote pour prévenir de sa présence et être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Dimanche 7 : Braine-le-Chateau - Wanda VOGEL (02/652.19.20 entre 20 et 22h ou w.vogel@skynet.be) - Randonnée pédestre dans les environs de Braine-le-Château - ± 24km.
Rendez-vous gare de Bruxelles-Central à 8h10. Départ en train à 8h23 pour Braine-l'Alleud (train direction Charleroi-Sud). La guide rejoint le groupe à la gare de Braine-l'Alleud. A 9h20, bus à la gare de Braine-l'Alleud pour Braine-le-Château (bus direction Tubize-gare). Retour de Braine-le-Château à 18h24, arrivée à Bruxelles Central à 19h37. Prévoir pic-nic intégral à midi.

Dimanche 14 : Yves Verschoren - Randonnée le long de **la Dyle au Pays de la Bière** (de Louvain à Malines) - Au départ de Wijgmaal (nord de Louvain), nous parcourrons la campagne, les plaines, le canal de Louvain et les berges de la Dyle du pays de la bière pour rejoindre la ville de Malines, réputée pour ses monuments historiques et le classement de ces 2 béguinages (le grand et le petit) au Patrimoine Mondial de l'Unesco.
Au cours de la randonnée, nous passerons par Haacht (à un endroit où en 1943 des trains furent arrêtés par la résistance pour permettre aux déportés de s'échapper), Rijmenam et Muizen où nous traverserons la réserve naturelle du Mechelsesbroeck.
Horaire (sous réserve de modification !) : Rendez-vous à 8h45 à la gare Centrale.
Train de Liège-Eupen de 9h01 avec changement à Louvain et ensuite correspondance à 9h35 pour Wijgmaal (train de Malines). Retour de Malines vers 18h. Billet week-end : aller Louvain - retour Malines
Pour tout renseignement complémentaire : Yves Verschoren, tél. : 0476/399.125 ou yvesverschoren@telenet.be

Dimanche 21 : Liège et son Marché de Noël - Patrick BAIRIN (0476/66.85.74 - Après 17h) - Randonnée pédestre à la découverte d'une partie de Liège, de son marché de Noël et de sa Maison du Peket ainsi que (si le temps le permet) d'un terril. Rendez-vous gare Centrale à 8h45 - Départ pour Liège à 9h01 - Retour de Liège toutes les heures 57.
Détails : de la nouvelle gare des Guillemins nous nous rendrons vers les côteaux de Liège et si le temps le permet nous ferons une pointe vers le terril du Thier-à-Liège pour y découvrir une vue superbe sur la région liégeoise avant de nous rendre au marché de Noël et déguster un produit du cru à la Maison du Peket. En cas de mauvais temps : pourquoi ne pas profiter d'une visite au Village pour en découvrir les sous-sols ? L'Archéoforum, sous la dalle de la Place Saint Lambert, recèle des trésors à découvrir... Les vestiges de l'ancienne villa romaine érigée au confluent de la Legia et des anciennes églises et cathédrale, mis en valeur par une très belle scénographie, sont réellement à découvrir. Des visites supplémentaires, au départ d'un chalet implanté sur la dalle St Lambert, seront organisées toutes les après-midis à chaque heure trente (avec un verre de vin chaud offert !).
Attention : prendre ses chaussures de marche !

Dimanche 28 : Seneffe-Binche dans les pas des pèlerins - Chantal Tellier (02/384-75-69 ou 0476/435.647 le soir entre 19h30 et 21h) vous propose un parcours campagnard - Rendez-vous gare Centrale à 8h - Départ en train à 8h23 pour Nivelles (direction Charleroi). Billet we : Bruxelles-Nivelles retour de Binche. ATTENTION : le pilote monte à Braine-l'Alleud à l'avant du train. Retour de Binche à 17h40.

Détails : Seneffe - le château fastueux date de 1768
- 11 août 1768 bataille entre les troupes de Louis XIV emmenées par Condé, et les troupes alliées des Provinces Unies commandées par Guillaume d'Orange.
- 2 juillet 1794 les troupes de la République battent les Autrichiens.

Godarville : village d'un certain Gothard qui doit sa célébrité à l'audacieux souterrain percé sous la crête des eaux de la "Bête Refaite".
(http://rouages.met.wallonie.be/metpub/src/actu12/p06.html)
Mariemont : domaine créé par Marie de Hongrie au XVIème s., on l'appelait le "Petit Versailles".

NOUVEL AN : RANDO PLUS à BOUILLON - Du mardi 30/12/08 au samedi 3/1/09 - 5 jours de randonnées pédestres avec Thierry Laplanche - Des sentiers à couper le souffle ! Max 25 km par jour à un rythme soutenable.
Logement en AJ -http://www.laj.be/html/fr/auberges/bouillon/aubergesbouillon_15.htm
Vue imprenable sur la ville et le château. Repas de Nouve-An à l'AJ. Balades plus courtes les 30 (vu l'arrivée tardive), 31/12/08 (petite sieste avant le réveillon) et 1/1/09 (on démarre plus tard of course).
Départ le mardi 30 décembre pour Libramont au train de (selon la gare) gare Centrale 8h37, Nord 8h42, Schuman 8h50, Bxl Lux 8h55. Bus à Libramont à 10h50. Nuitée normale à 15,40 € avec petit déj. Repas à voir sur place. Repas du réveillon, nous attendons menu et tarif.
ATTENTION !! Inscriptions auprès de Thierry (Thierry.Laplanche@Scarlet.be ou 0472 35 89 56) limitées à 10 personnes en principe, au delà rien n'est garanti, donc hâtez-vous de vous inscrire. Dernière limite d'inscription : le lundi 1er décembre, mais encore une fois, si vous êtes la ou le onzième... la date n'est pas une garantie de trouver place.

Les transfagnardes de Patrick

Samedi 24 au dimanche 25 janvier : **W.E. TRANS-FAGNARDE 1** - Patrick BAIRIN (0476 66 85 74 après 17h) - Randonnée de ± 25 km.
Rendez-vous gare Centrale à 7h45. Départ pour Raeren via Eupen à 8h01.
Retour d'Eupen à 18h12 (arrivée à Bruxelles à 19h59).
Durant ce w.e. nous aurons l'occasion de traverser le plateau des Hautes-Fagnes du Nord au Sud en passant par le Parc Naturel des Hautes-Fagnes-Eifel, Hohes Venn et le Naturschutzpark Hohes Venn-Eifel.
Logement à l'AJ de Monschau (Montjoie) en Allemagne (± 20 € la nuitée).
Inscription jusqu'au 17.11.08.

Samedi 14 au dimanche 15 février : **W.E. TRANS-FAGNARDE 2** - Patrick BAIRIN (0476 66 85 74 après 17h) - Randonnées pédestres de ± 25 km.
Rendez-vous gare Centrale à 7h45. Départ pour Sart-gare via Verviers à 8h01.
Retour d'Eupen à 18h12 (arrivée à Bruxelles à 19h59).
Pour ce second w.e. nous irons de Sart-gare vers Ovifat (logement) en passant par la Hogne et le Bayehon. Ensuite via le Naturschutzpark Hohes Venn-Eifel nous rejoindrons soit Bütgenbach, soit Büllingen
Inscription jusqu'au 15 décembre 2008.
Pour rappel, seuls les membres en ordre de cotisation peuvent s'inscrire aux w.e. et séjours.

POLYRANDO - MOIS DE DECEMBRE

La section accueille les membres de 18 à 45 ans.
Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33).
Courriel : bernard@polyrando.org - Site web : http://www.polyrando.org

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE DECEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

N.B. : PRP = petite restauration possible.
Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.
L - M - S - R = allure de marche. Voir en tête des excursions pédestres du dimanche.

3 - **12 km - L - Jean Paulis (02 466 32 31)** - Départ à 10h50 de la place de l'église à Grand Bigard (tram 19 jusqu'au terminus puis 10 minutes à pied). PN à Bodeghem-St-Martin, café Bodeghem City , Molenstraat 80 (02 582 41 23).

- **18 km - M - Maria HUMMEL (02 411 56 74)** - Départ à 10h05 de la station de métro Erasme. PN à Pède-Ste-Anne, café Sint-Anna, Herderbeekstraat 174 (02 569 24 11).

- **22 km - M - Guy WAUTERS (02 241 48 72)** - Réunion gare Centrale à 8h35. Départ en train à 8h57 pour Bornem via Malines. Arrivée à 10h05. St.-Amands, Puurs (PN), Moerzeke, Termonde. Retour en train.

10 - **12km - L - Bernard van der Linden (02 376 69 59)** - Départ à 10h45 des Quatre-Bras de Tervuren (tram 44 à prendre minimum 25 minutes avant à Montgomery). PN à Tervuren au café « Narixa », Hoornzeelstraat, 67 (02 767 42 74).

- **18 km - M - Jean PAULIS (02 466 32 31)** - Départ à 10h05 de la place de Grand-Bigard (terminus du tram 19 à la gare et 7 minutes à pied). PN à Ternat à la Taverne Windsor, Marktplaats 11 (0475 94 55 01).

- **25 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52)** - Réunion gare Centrale à 8h20. Départ en train à 8h36 pour Morlanwelz via La Louvière-Sud. Arrivée à 9h35. Mariemont, Seneffe (PN), Gouy-lez-Piéton. Retour en train.

17 - **12km - L - Renée Van Reeth (02 673 33 53)** - Départ à 10h30 de l'église de Beersel (bus 154 à Uccle-Calevoet à 10h17, Beersel Gemeenteplein à 10h26). PN à Linkebeek au café « De Moelie », rue St-Sébastien 14 (0486 72 70 03).

- **18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 19h)** - Départ à 10h05 de l'entrée du cimetière d'Anderlecht (sortie côté ville de la station de métro Eddy Merckx et 7 minutes à pied par l'avenue de la 2e armée britannique). PN à Vlezenbeek au Merselborre, Schaliestraat 2 (0499 18 19 99).

- **25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34)** - Réunion gare Centrale à 8h50. Départ en train à 9h07 (Schuman 9h20) pour Basse-Wavre via Ottignies. Arrivée à 10h01. Grez-Doiceau (PN), Gottechain, Florival. Retour en train.

Attention ! Faute de pilotes disponibles, il n'y aura **pas de sorties 12 km les 24 et 31 décembre.** Pour les amateurs, possibilité d'accompagner les 18 km jusqu'au PN d'où l'on peut facilement regagner Bruxelles en bus.

24 - **18 km - M - André JONAS (02 425 43 39)** - Départ à 10h10 de la place de Wolvertem (bus 251 à 9h30 à la gare du Nord, 9h45 à Bockstael-SNCB, 9h55 à Madelon, 10h09 à Wolvertem). PN à Ossel, café 't Sas, Brusselsesteenweg 423 (0473 52 43 78).

- **25 km - S - Félix WALRAVENS (02 465 93 34)** - Réunion station métro Heysel à 9h. Départ à 9h15. Atomium, parc Osseghem, avenue Sobieski, Bois de Dieleghem, Parc Baudouin, Bois du Laerbeek (PN), Zavelenberg, Bois du Wilder, Scheutbos, Karreveld, Simonis (métro).

31 - **18 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Départ à 10h05 de Kortenberg Craenenplein (bus 358 à 9h18 à la gare du Nord, 9h23 au Botanique, 9h35 à Meiser, 9h40 à Paduwa, 10h00 à Kortenberg). Promenade en 8 avec PN à Kortenberg au café Novy, Leuvensesteenweg 317 (02 305 78 12).

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE DECEMBRE

Responsable : Raymond GROLLET, avenue I. Geyskens 108, 1160 Bruxelles.
Tél. 02 672 37 14.
http://cerclepegase.skynetblogs.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : **M.** Promenades circulaires d'environ 10 km.

6 - **Mina GOLDFINGER** - Réunion aux Qutre-Bras (tram 44).

13 - **Michèle AERTSENS** - Réunion à Herrmann-Debroux - côté Delhaize (Métro 1 A, bus 41 et 42, tram 94).

20 - **Robertine CLARK** - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44).

27 - **Raymond GROLLET** - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 17 et 95).

ECHOS

Adrienne propose un séjour en Corse à Poggio Mezzana sur la Costa Verde du 19.9 au 5.10.2009 dans un domaine de 10.000 m² au milieu des arbousiers, des chênes et des myrtes; un sentier d'une centaine de mètres mène à une plage de sable fin. Le prix est de 1.500 € en demi- pension, y compris des excursions à Calvi, Patrimonio, Bastia et Corte, une sortie en mer au départ de Bonifacio ainsi que des randonnées pédestres guidées dans l'arrière pays. Renseignement : Adrienne LEBRUN, rue de la Fraîcheur, 13 Bte 1 1080 BRUXELLES, Tél. 02 410 01 67.

Les arbres remarquables
Cèdre bleu et ifs d'Irlande

L'if d'Irlande crée une atmosphère de recueillement dans le petit cimetière de Rebecq où reposent des religieuses en charge de l'ancien hospice. Quant au cèdre bleu de l'Atlantique, il souligne le paysage d'un des derniers chemins creux pavé de porphyre de l'entité. Ce cèdre se situe au sud de Rebecq face à la ferme de la Grande Haie.

Connaissez-vous le plateau Avijl ?

Cet espace vert, nous l'avons parcouru au cours d'une promenade automnale par temps clément. Pour la plupart des marcheurs, ce fut une agréable découverte. En effet, à quelques pas de la place St-Job à Uccle, existe un plateau réparti en parcelles cultivables, prairies, bois, jardins potagers ou fleuris qui font la joie de tous ceux qui aiment la nature. Il n'est pas rare d'y rencontrer des moutons, des chevaux, des écureuils et même un renard qui se régale de petites baies tôt le matin. Depuis la fin du 18e siècle et pendant les guerres, les cultures permirent à de nombreuses familles de survivre.
Une menace plane, les promoteurs attendent le moment pour lotir, vive le béton ! L'espoir de le sauver est minime mais "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer" paroles historiques du temps où Bruxelles ...

PEARL, oct. 08

La maison de Grétry à Liège

André-Modeste GRETRY, baptisé le 11 février 1741 en l'église de Notre-Dame-aux-Fonds à Liège, naquit rue des Récollets, 34, dans une aimable demeure jadis environnée de riante verdure.
Après des avatars multiples la propriété de ce petit immeuble de style foncièrement liégeois finit par échoir à Madame Dubois-Descer qui l'offrit en 1859 à la ville de Liège, étant bien entendu que les revenus tirés de cette maison en seraient affectés à l'encouragement des études musicales.
La maison ayant subi maints dommages devait être restaurée dans la physionomie qu'elle possédait en 1824 sur l'initiative de l'Oeuvre des artistes. Ainsi restituée, elle était destinée à accueillir le Musée Grétry fondé en 1882 par M. J.T. Radoux, directeur du Conservatoire de Liège qui fit donation de ses collections si pieusement et patiemment réunies.
C'est ainsi que la maison natale du vieux Maître abrite désormais un musée décerné à sa mémoire. Il fut inauguré le 13 juillet 1913 par le Roi Albert et la reine Elisabeth tandis que la cérémonie de la remise officielle du musée à la Ville de Liège fut rehaussée par la présence de délégations venues tant de l'Institut de France que de l'Académie Royale de Belgique ainsi que de personnalités musicales du pays et de l'étranger.

D'après Ch. RADOUX-ROGIER, conservateur

Un Alien envahissant et phototoxique
La Berce du Caucase

Une fois n'est pas coutume, le Jardin botanique national de Belgique tient à mettre en garde les pouvoirs publics et les particuliers contre une plante néfaste : la berce du Caucase, identifiée comme invasive. C'est également une plante phototoxique qui peut occasionner des brûlures graves. Le Jardin botanique offre une brochure gratuite qui explique les dangers de la plante et propose huit mesures concrètes pour enrayer sa propagation. Mieux vaut prévenir que guérir.

Un enrichissement de la biodiversité ?
Une espèce, végétale ou animale, supplémentaire sur notre sol, n'est-ce pas un enrichissement de la biodiversité ? Pas nécessairement. En effet, certaines plantes exotiques introduites dans nos régions se révèlent, bien involontairement, trop "performantes" par rapport à la végétation sauvage locale et menacent cette dernière.
La Berce du Caucase *(Heracleum mantegazzianum)*, en l'occurrence, peut atteindre 5 m de hauteur et ses feuilles 3 m. de largeur. Un tel géant étouffe littéralement les plantes spontanées locales, bien plus petites. Celles-ci, placées dans l'ombre totale des feuilles énormes de la berce, ne peuvent plus réaliser le processus de la photosynthèse qui les nourrit et meurent.

80.000 graines par plante !
Outre son envergure colossale, la berce pousse rapidement et se reproduit à vive allure. Chaque pied peut compter jusqu'à 80.000 fleurs qui donnent autant de graines vigoureuses. Au printemps, celles-ci germent avant la végétation locale ; leur croissance rapide ne laisse aucune chance aux plantes voisines, bientôt éliminées par leur ombrage. De plus, la Berce est autofécondante, ce qui permet à une plante isolée de se reproduire. La berce conquiert rapidement un vaste territoire, bouleversant son équilibre naturel. Elle prend en effet la place de différentes plantes indigènes qui, elles, remplissent une fonction très utile dans la chaîne écologique. Par exemple, la Berce s'impose à la place de notre Ortie commune *(Urtica dioica)*, qui héberge et nourrit de nombreuses larves de papillons, ce que la Berce ne fait pas. L'invasive appauvrit ainsi de plus d'une manière la biodiversité.

Une conquête sans limite ?
Ayant été introduite en terre étrangère, la Berce a laissé "à la maison" les animaux et insectes qui régulaient sa présence dans son milieu naturel. L'histoire d'Alien, en somme. Son abondance florale et son allure spectaculaire expliquent que les jardiniers l'aient introduite dans les jardins européens au 19ème siècle. Elle cause de nombreux dommages en Europe Centrale et, depuis une vingtaine d'années, elle envahit littéralement la Belgique. On la trouve aujourd'hui partout, du littoral aux Fourons en passant par la Wallonie.

Un acide brûlant
En plus des dommages qu'elle occasionne sur le plan écologique, la sève de la Berce de Caucase provoque des brûlures parfois très graves car elle est photosensible : au contact du soleil, elle agit sur la peau comme un acide. Le simple contact d'une feuille peut déclencher la brûlure. Un jardinier distrait qui travaille sans gants peut ainsi être gravement brûlé, de même que les enfants qui utilisent parfois la tige creuse de la plante comme sarbacane ou pire, comme longue-vue. Le contact direct avec la sève est indolore, la brûlure ne commence qu'après minimum 15 minutes voire deux heures. La victime reste donc tranquillement au soleil, ne se rendant pas compte du danger. La peau affectée peut rester sensible aux rayons ultraviolets pendant des années.

Une lutte persévérante indispensable
Il est hautement recommandé de ne pas semer de graines de Berce dans son jardin et d'éradiquer toute plante qui se serait ressemée via le vent, les voies d'eau ou le trafic. Pour cela, il faut sectionner la racine environ 10 cm sous le niveau de la terre et arracher la plante (avec des gants !). Il importe de répéter l'opération à chaque repousse : la plante s'affaiblit et finit par disparaître. On peut aussi se contenter de couper les hampes florales avant la floraison pour éviter la formation de graines, mais c'est moins efficace.

Certains herbicides sont efficaces, mais il est toujours recommandé d'éviter le recours au chimique, qui remplace un mal par un autre en polluant les sols et tuant les organismes vivants qui s'y trouvent comme nos précieux auxiliaires écologiques, les vers de terre. La lutte contre la Berce du Caucase, nécessairement de longue haleine, cause évidemment des frais aux pouvoirs publics...

Demandez la brochure gratuite !
Le programme européen "Giant Alien" a uni les efforts de 40 scientifiques de 7 pays différents pour étudier la Berce du Caucase et réunir toutes les connaissances, de manière pragmatique et très accessible, dans la publication : *"Manuel pratique de la Berce géante"*. Elle donne également des conseils très clairs aux instances publiques (Régions, Communes, conseillers en environnement...) et aux particuliers pour enrayer l'extension de la plante.

La brochure est téléchargeable gratuitement en huit langues différentes sur www.giant-alien.dk. Le Jardin botanique national la met gratuitement à votre disposition dans sa Boutique ; vous pouvez également la commander au 02 260 09 42, ou sur sales@br.fgov.be avec la mention *"Manuel Berce du Caucase"*. Vous la recevrez gratuitement, sans frais de port, jusqu'à épuisement du stock.
En cas de brûlure avec la Berce du Caucase, contactez le Centre Antipoison : 070 245 245 (24h/24).

Extrait de *l'Homme et l'Oiseau 3/2008*